



LETTRE OUVERTE

APPEL POUR LA CRIMINALISATION DE L'ÉCOCIDE

Nous vivons un moment unique dans l'histoire de l'humanité.

Les dommages et la destruction massive des écosystèmes - l'écocide - commis pendant des décennies en toute impunité, ont conduit à la crise climatique actuelle, à l'effondrement de la biodiversité et à l'augmentation des dommages environnementaux graves.

Cette situation met en péril notre avenir et celui de millions d'autres êtres vivants, car elle affecte les conditions nécessaires à la vie sur Terre. L'avenir proche de la planète dépendra des décisions et actions que nous entreprendrons dès aujourd'hui.

Les traités existants, les accords et les procès civils n'ont pas permis d'arrêter cette destruction.

Il est clair que nous devons changer les règles.

Le temps est venu de reconnaître l'écocide comme un crime international, afin d'assurer la protection durable de toute vie sur Terre.

L'ajout de l'écocide comme nouveau crime dans le droit pénal international constitue le cadre juridique nécessaire à la protection de l'environnement, des peuples autochtones et des générations actuelles et futures.

Par conséquent, toutes les organisations et associations signataires ci-dessous demandent au **GOVERNEMENT DE LA BELGIQUE** de :

1. Soutenir publiquement la reconnaissance de l'écocide comme cinquième crime contre la paix – aux côtés du génocide, des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du .. crime d'agression ;
2. Se joindre à une coalition de pays souhaitant ajouter l'écocide comme crime au Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
3. Prendre des mesures aux niveaux national et européen pour criminaliser l'écocide.

Nous nous adressons plus particulièrement à la Chambre des Représentants pour qu'elle consacre l'écocide et modifie le code pénal Belge et au Premier ministre pour qu'il continue de soutenir la consécration de l'écocide au niveau international.

END ECOCIDE BELGIUM

